



COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHELLE (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 novembre 2025

Le huit novembre deux mille vingt-cinq à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire.

Membres présents : David ATES, Nathalie REBATEL, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Lionel FUENTES, Florence YSARD JACOB, Carine PIBOULEU, Céline BORDIER, Jean-Marc DEBAUGE, Morgane ALVES DIAS, Sarah COMMUNAL, Delphine LAINE, Fabien GARCIA, Annie GONTARD, Jean-Claude BENGRIBA, Patrick CHARLES, Marcel TRANCHANT, Bruno CHARRIER

Procurations : Véronique CORTES ROUX-LATOUR à Marcel TRANCHANT, Christophe SCHOERLIN à Florence YSARD JACOB, Gilles GLAREY à Carine PIBOULEU, Mathilde GAZZA à Jacky DONJON, Myriam FOQUET à Lionel FUENTES

Absents : Guillaume FOUCHER, Elodie VANACKERE, Virgile FIELBARD

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
29	15	21	5	26

Date de la convocation : 31 octobre 2025

Monsieur Jacky GACHET a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2025/90

OBJET : Budget principal : décision modificative n° 3

Le rapporteur : Monsieur Jacky DONJON, Maire délégué de La Rochette

Il convient de procéder aux ajustements budgétaires ci-dessous afin de rajouter des crédits au chapitre 011, procéder à l'intégration de frais d'études et de reprises d'amortissement ainsi que de modifier certaines imputations erronées lors de la saisie du budget 2025.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-020 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-020 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633-020 : Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-611-020 : Contrats de prestations de services	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64118-020 : Personnel titulaire - Autres indemnités	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-020 : Personnel non titulaire - Rémunérations	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6479-020 : Remboursements sur autres charges sociales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 630,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 630,00 €
D-7391112-020 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	5 000,00 €	,00 €	0,00 €
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	16 359,31 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	16 359,31 €	0,00 €	0,00 €

R-7811-020 : Reprises sur amort des immo incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 359,31 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 359,31 €
D-65311-020 : Indemnités de fonction (élus)	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65314-020 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	0,00 €	430,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 630,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	100 000,00 €	122 989,31 €	0,00 €	22 989,31 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits

INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 359,31 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 359,31 €
D-28031-020 : Amort. frais d'études	0,00 €	16 184,54 €	0,00 €	0,00 €
D-28033-020 : Amort. frais d'insertion	0,00 €	174,77 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	16 359,31 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-388-30 : LES HALLES	0,00 €	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-511 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	9 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031-30 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €
R-2031-511 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	9 240,00 €	0,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	9 240,00 €	4 400,00 €	9 240,00 €	4 400,00 €
R-1311-375-515 : Voie verte	0,00 €	0,00 €	446 000,00 €	0,00 €
R-1311-515 : Subv. transf. Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	155 000,00 €

R-1312-515 : Subv. transf. Régions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 000,00 €
R-1313-325 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €
R-1313-383-325 : VILLARET	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €
R-1313-515 : Subv. transf. Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88 045,00 €
R-1318-323 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	82 955,00 €
R-1318-379-323 : EQUIPEMENT SPORTIF - RENOVATION PISCINE	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €	0,00 €
R-1318-515 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	107 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	537 000,00 €	537 000,00 €
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
D-202-020 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-30 : Frais d'études	10 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations Incorporelles	10 100,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2041582-376-515 : Voirie Chemin Chaudannes	0,00 €	27 216,22 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	27 216,22 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-020 : Terrains nus	0,00 €	2 686,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-375-515 : Voie verte	0,00 €	22 314,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2116-025 : Cimetière	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

D-2151-376-515 : Voirie Chemin Chaudannes	27 216,22 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-388-30 : LES HALLES	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-845 : Réseaux de voirie	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	12 314,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-375-515 : Voie verte	0,00 €	2 240,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	85 216,22 €	89 554,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-375-515 : Voie verte	0,00 €	916 146,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-388-30 : LES HALLES	0,00 €	48 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-238-375-515 : Voie verte	940 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	980 700,00 €	964 246,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 095 256,22 €	1 112 775,53 €	546 240,00 €	563 759,31 €
Total Général		40 508,62 €		40 508,62 €

En fonction de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le budget principal 2025,

Vu les décisions modificatives n° 1 et n° 2,

Après en avoir délibéré :

POUR (S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	NPPV
26			

APPROUVE la décision modificative budgétaire n° 3 ci-dessus.

Valgelon-La Rochette, le 08 novembre 2025.

Le secrétaire de séance,

Jacky GACHET

Le Maire,

David ATES



Acte certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 12/11/2025 et de sa publication ou notification le 12/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

Accusé de réception en préfecture 073-200086882-20251108-Del202590-DE Date de télétransmission : 12/11/2025 Date de réception préfecture : 12/11/2025
--